

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER  
EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR:

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**24 h sur 24** : 1-800-561-8273

**Urgences médicales — Prosar** : 1-800-301-7976

**Autre numéro d'urgence Canutec** : 1-613-996-6666 (frais virés)

**NOM CHIMIQUE :** NORTRACE® ZINC 27%

**USAGES DU PRODUIT :** Engrais micronutriment soluble

**N° ENR :** 201037B – Loi sur les engrais

**N° FS :** 2001037B-09-UAP

**Révisions à la FS :** Section 1

**Date de publication :** 05/05/09

**Remplace :** 01/31/08

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT** – Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer de l'irritation aux yeux ou à la peau. Éviter un contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières et les embruns. Utiliser avec une ventilation appropriée. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation du produit non dilué. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Ouvrir avec soins. Cet engrais micronutriment soluble à l'eau est dérivé du sulfate de zinc et de l'acide citrique.

Ce produit est une poudre granuleuse dont la couleur est blanc cassé et qui est inodore ou très peu odorante. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Zinc (Zn), du sulfate de zinc	27,00	7733-02-0	non inscrit
Autres ingrédients, incluant l'acide citrique	73,00	77-92-9	non inscrit

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec la peau :** Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau et les cheveux à fond avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes durant l'irrigation afin d'aider à évacuer le matériel. Obtenir des soins médicaux.

**Ingestion :** Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement ou communiquer avec un centre anti-poison.

**Inhalation :** Transporter la personne loin de l'air contaminé. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la personne ne respire plus, commencer la respiration artificielle bouche-à-bouche. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976.** Ayez l'étiquette du produit ou le contenant en main lorsque vous communiquerez avec le centre anti-poison ou avec un médecin ou au moment d'obtenir des soins.

**NOTE AU MÉDECIN :** aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) :** Ne produit pas de point d'éclair.

**LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) :** Non établies

**AGENTS D'EXTINCTION :** Considérés non combustibles, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :** Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de soufre.

**TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE :** Utiliser de l'eau pulvérisée pour rafraîchir les contenants exposés au feu. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

**RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :** Les poussières et les vapeurs peuvent voyager vers des sources d'inflammation et faire un retour.

## 6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Éviter de respirer des poussières. Balayer les déversements secs immédiatement et transférer-les dans des contenants appropriés pour une application terrestre possible selon les directives de l'étiquette ou en vue d'une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

<b>MANIPULATION :</b>	Ne mélanger le produit que dans des contenants en HDPE, en fibre de verre ou en acier inoxydable seulement. Laver à fond après manipulation. Éviter de respirer les poussières. Protéger les yeux avec des lunettes de protection ou un écran facial lors de la manipulation du produit dilué. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le produit s'est introduit à l'intérieur. Puis, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Retirer l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres.
<b>ENTREPOSAGE :</b>	Plier et sécuriser les sacs ouverts avec soin et entreposer-les dans un endroit frais et sec hors de la portée des enfants, de produits et aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des pesticides et des semences. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE**

<b>MESURE D'INGÉNIERIE :</b>	Non requise en temps normal.	
<b>PROTECTION RESPIRATOIRE :</b>	Non requise en temps normal. Si des vapeurs ou des poussières dépassent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les pesticides avec des cartouches pour filtrer les poussières et les vapeurs.	
<b>PROTECTION DES YEUX :</b>	Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.	
<b>PROTECTION DE LA PEAU :</b>	Porter des vêtements de protection : chemises à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou des gants résistants aux produits chimiques.	

	<b>PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA</b>	<b>TLV-TWA selon ACGIH</b>
Particules nuisibles	15 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)	non inscrit

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**APPARENCE ET ODEUR :** Ce produit est une poudre granuleuse dont la couleur est blanc cassé qui est inodore ou très peu odorante.

**SOLUBILITÉ :** Complète

**POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :** 0,929 g/ml

**MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :** 929 kg/m<sup>3</sup>      **pH:** 2 (solution 1%)

**TENSION DE VAPEUR (mm) :** Non établi

**POINT D'ÉBULLITION :** Ne s'applique pas

**POURCENTAGE DE VOLATILITÉ :** Non établi

**TAUX D'ÉVAPORATION :** Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**STABILITÉ :** Stable

**CONDITIONS À ÉVITER :** Éviter la chaleur excessive et l'humidité.

**SUBSTANCES INCOMPATIBLES :** Agents oxydants forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** Des oxydes de sulfure peuvent être libérés lors d'un incendie..

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE :** Ne se produira pas.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

**Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat mâle) :** > 5000 mg/kg

**Irritation des yeux (lapin) :** Peut causer de l'irritation

**Inhalation CL<sub>50</sub> (rat femelle) :** Non établie

**Potentiel carcinogène :** Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

**Organes ciblés :** Aucun

**Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** > 5000 mg/kg

**Irritation cutanée (lapin) :** Peut causer de l'irritation

**Sensibilisation cutanée (cobaye) :** Non établie

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Ne pas appliquer directement à l'eau ou dans des endroits où l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage de l'équipement.

**13. ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Vider complètement le sac en secouant et en tapant sur les côtés et le bas afin de relâcher les particules qui s'y accrochent. Vider les résidus dans les équipements prévus pour l'application. En ce qui a trait à l'élimination, le contenant vide pourra être retourné au point de vente (distributeur/détaillant). Suivre la réglementation provinciale pour tout nettoyage additionnel du contenant. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, SOLIDE; (NMFC 68140 ; SUB 5 : CLASSE : 50)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

**15. RÉGLEMENTATION****Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS
1 Santé	0 Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité
	3 Élevée	H ÉPI
	4 Grave	

**Classement des dangers/signalement SARA**

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Sulfate de zinc (CAS : 7733-02-0) 1000 livres

SARA, Titre III, section 313 Sulfate de zinc (CAS : 7733-02-0)

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

**16. AUTRES INFORMATION**

STATUT DE LA FS : Sectionner 1 révisé

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

Nortrace® est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Les Produits Agri-Unis Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.